



Des lieux de l'idiomaticité dans la langue : aspects comparatifs entre le français et l'arabe

Abdelmalek Djediai

Université Echahid Hamma Lakhdar, El Oued, Algérie

djediai-abdelmalek@univ-eloued.dz

<https://orcid.org/0000-0003-1061-6581>

Reçu le 12-04-2023 / Évalué le 10-05-2023 / Accepté le 08-06-2023

Résumé

Cet article se veut un enrichissement théorico-descriptif dédié à l'idiomaticité aussi bien en tant qu'ensemble des faits langagiers caractéristiques de toutes les langues, qu'un concept linguistique dont l'envergure de l'apport cognitif consiste dans le fait qu'il permet de rendre compte et d'expliquer de nombreux phénomènes linguistiques qui traduisent les différents modes de pensée à travers lesquels les sociétés structurent différemment le monde réel par le biais de leurs systèmes symboliques d'expressions verbales dits langues. Nous en prenons comme exemple le français et l'arabe entre lesquels l'écart idiomatique est manifeste sous différents aspects langagiers hétérogènes qui se situent aussi bien sur les divers plans micro de la langue en tant que système (phonétique, lexique, morphologie, grammaire, etc.) que sur le plan combinatoire macro de la langue en tant que discours.

Mots-clés : idiomatité, français, arabe, langue, discours

تموضع الاصطلاحية في اللغات: جوانب من الدراسة المقارناتية بين الفرنسية والعربية

ملخص

تهدف هذه الورقة إلى أن تكون إثراءً نظريًا وصفيًا وتحليليًا مخصصًا لظاهرة "الاصطلاحية اللغوية"، وهي مفهوم ينطبق على مجموعة معتبرة من الظواهر اللغوية المميزة لجميع اللغات، كما أنها مصطلحًا لسانيا ذو أهمية معرفية وصفية لسانية قيّمة من حيث أنه يمكن من تفسير وشرح العديد من الظواهر اللغوية التي تترجم اختلاف أنماط التفكير المجتمعي التي من خلالها تعبر المجتمعات على العالم الحقيقي بشكل مختلف من خلال اختلاف أنظمتها الرمزية المسماة باللغات. والتي أخذنا منها الفرنسية والعربية كمثال للدراسة، حيث تُظهر الفجوة الاصطلاحية بين اللغتين نمطي تفكير مختلفين، وهذا من خلال أمثلة لغوية عديدة تقع على المستويات النظمية الصغرى للغة كنظام (نظام صوتي، معجمي، نحوي، إلخ)، كما على المستويات التركيبية الكبرى للغة كخطاب.

كلمات مفتاحية : الاصطلاحية اللغوية، الفرنسية، اللغة، الخطاب.

Locations of the idiomaticity in the language: comparative aspects between french and arabic

Abstract

This paper wants to be a theoretical-descriptive enrichment dedicated to idiomaticity as well as a set of linguistic facts characteristic of all languages, as well as a linguistic concept which the scope of cognitive contribution consists in the fact that it allows to realize and explain many linguistic phenomena that express different modes of thought through which societies structure the real world differently through their symbolic systems of verbal expressions known as languages. We take as an example French and Arabic, between which the idiomatic gap is evident in various heterogeneous linguistic aspects, which are both at the micro level of the language as a system (phonetics, lexicon, morphology, grammar, etc.) that on the macro combinatorial level of language as a discourse.

Keywords : idiomaticity, french, arabic, language, discourse

1. De l'hétérogénéité des représentations mentales à l'hétérogénéité de symbolisation matérielle, naît l'idiomaticité

Nous partons du postulat général développé par De Saussure relatif à la substance de la langue elle-même réduite à la notion du signe linguistique comme fixité arbitraire entre un contenu de pensée et support matériel de nature sonore (De Saussure : 1916 : 74-75). On connaît bien que la pensée, en tant que représentation mentale qu'on a sur le monde, présenterait, quant à cette modalité de représentation, une part de différence et d'hétérogénéité sur le plan individuel et par conséquent sur le plan social. En conséquence, la façon de son extériorisation symbolique matérielle sous forme de matière sonore différerait aussi bien sur le plan social que sur le plan individuel ; et c'est ainsi qu'on diffère quant à nos systèmes symboliques d'expression sociale : nos langues, et quant à nos façons d'expressions individuelles : nos paroles.

Ainsi, la différence entre nos langues, dans leurs différents aspects, traduit une différence quant à nos pensées, quant à nos représentations mentales du monde sur le plan social :

Il s'agit d'une autre reconstitution mémorielle du monde réel selon un mode de pensée dont le système ou plutôt le moyen d'extériorisation symbolique est ce qu'on appelle la langue verbale [...] Et c'est exactement cette différence de voir et de représenter le monde qui fait que nos langues sont différentes. (Djedai, 2019 : 34).

L'origine du choix linguistique social, présentant une part de différence, revient à une part de différence ou plutôt d'hétérogénéité de pensée d'ordre social. Si on exprime, réfère, dénomme et qualifie différemment le même objet du monde, c'est qu'on en a des représentations et des idées cognitivement différentes. Prenons le genre grammatical comme exemple :

[C]'est dans la conception de la société francophone que l'objet chaise est attaché à l'idée du féminin, ou dans la conception de la société arabophone qu'on lui a attribué le trait du masculin. Rien dans le monde des référents ne peut justifier l'attribution de l'idée du féminin ou celle du masculin. (Djediai, 2019 : 34).

Devant ces faits de particularité linguistique traduisant une certaine particularité de pensée sociale ou communautaire, dont les exemples, les aspects et les formes nombreuses entre le français et l'arabe font l'objet de notre préoccupation dans cet article, les linguistes ont recours au terme *idiomaticité* en tant que phénomène traduisant une certaine spécificité de pensée collective. Comme le déclare Rey : « l'idiomaticité d'une langue donnée [...] serait le reflet de la conception que les usagers ont du monde » (2002 : 68).

Ainsi conçu, ce qui est traité dans la littérature linguistique en termes d'idiomaticité n'est qu'une spécificité de pensée collective dont la spécificité linguistique est le miroir réfléchissant. « ...[C]haque langue tend à recomposer la réalité à sa guise, ce qui est après tout le fondement de l'idiomaticité. » (Mathieu-Colas, 2008 :11)

2. Limites conceptuelles

De par son sens étymologique latin d'*idioma* qui renvoie au « caractère propre, ce qui est particulier à une langue [...] Langue d'un peuple considérée dans ses caractères spéciaux... » (Le Littré, 2009), le terme *idiomaticité* fournit à ce propos une certaine pertinence pour se rendre compte de toute particularité de la langue, en tant que particularité de pensée collective à manifestation linguistique. D'où les noms *idiome* et *idiotisme* ainsi que l'adjectif *idiomatique*, qui désignent ou qui qualifient, dans leurs sens dictionnaires (Hachette, 2010), tout fait ou emploi de langue : expression, mot, tout un parler ou variété linguistique quelconque, marquant une particularité d'une pensée sociale ou communautaire.

C'est dans ce sens, et autour de ces critères définitoires, que l'idiomaticité et ses dérivés sont employés par les linguistes qui, malgré l'hétérogénéité des faits qu'ils décrivent par le terme *idiomaticité* ou l'un de ses dérivés, en usent pour renvoyer à une certaine réalisation de particularité linguistique reconnue; soit intrinsèquement par rapport à la norme de la même langue, comme lorsque l'on qualifie d'idiomatique une collocation telle *fatiguer la salade* en tant que variante d'usage particulier reconnu à Paris par rapport à la combinaison *préparer la salade* qui représente la norme; soit extrinsèquement par rapport à une autre langue, comme lorsque l'on qualifie d'idiomatique la collocation *tomber malade* comme emploi particulièrement français s'il est comparé à une autre langue soit par exemple l'arabe où on dit *كان مريضاً* / [kāna

mari:dan]: (*être malade*), ou l'allemand où on dit *krank werden*/[kʁaŋk 've:ɔ̃.dən]: (*devenir malade*)¹.

D'où l'orientation des études sur l'idiomaticité vers une notion exhaustive synthétique plus large comme chez Hausmann, Mejri et bien d'autres, pour qui :

Tout est idiomatique dans les langues. (Hausmann, 1997 : 277)

[o]r, force est de constater que l'idiomaticité [...] ne se limite pas à certaines constructions, mais dépasse de loin les phénomènes anecdotiques figurant dans les grammaires et les dictionnaires pour embrasser pratiquement tous les aspects de la langue (Mejri, 2010 : 32).

Ainsi, le terme *idiomaticité* est opératoire pour se rendre compte de toute particularité linguistique témoignant d'une particularité de pensée collective : que cette particularité concerne des groupes à l'intérieur de la même société parlant la même langue où nous parlons d'une intra-idiomaticité (Djediai, 2019 : 37), ou qu'elle concerne des sociétés parlant des langues différentes marquant entre elles des particularités quelconques d'ordre inter-idiomatique (Djediai, 2019 : 36). Une troisième dimension qualifiée d'entre-idiomatique (Djediai, 2019 : 37) est pertinemment à constater quand les deux sociétés s'accordent sur la même pensée par le biais de l'accord de leurs choix linguistiques. Dans ce sens « ...l'idiomaticité est un degré de différence entre les modes de pensée des sociétés traduit en degrés de différence de leurs signes linguistiques. » (Djediai, 2015 : 205). Et c'est dans ce sens que le terme *idiomaticité* est employé dans cet article.

3. Aspects de l'idiomaticité français / arabe

Dans l'objectif de soutenir la thèse que la particularité du matériel linguistique revient dans son origine à une particularité de pensée, nous mettons en opposition quelques aspects de différences linguistiques entre le français et l'arabe en les analysant en termes d'idiomaticité qui dicte que derrière toute particularité de langue, il y a une particularité de pensée sociale. On se situe donc dans une approche contrastive externe où seront décrites les différentes formes qui relèvent de l'idiomaticité dans ses deux dimensions : inter-idiomaticité et entre-idiomaticité.

3.1. L'idiomaticité sur le plan de la langue

Dans le sens développé plus haut :

L'idiomaticité, sous ses différents types: intraindiomaticité, inter-idiomaticité ou entre-idiomaticité, est loin d'être réduite à un plan linguistique quelconque; elle pourrait toucher aussi bien les unités les plus minimales, situées au plan micro de la

¹ Emprunté de Hausmann (1997 : 284).

langue: telles les unités du plan phonétique ou phonologique (sons ou phonèmes), que les unités les plus maximales situées aux plans macro de la langue: telles les unités de la syntaxe et du discours (phrases, textes), via bien entendu les unités des plans intermédiaires, dont les unités du plan lexical ou morphologique (mots) et les unités du plan syntagmatique (syntagmes, combinaisons, etc.). (Djediai, 2019 : 38).

Il s'avère que l'idiomaticité touche aussi bien la langue en tant que système normatif abstrait que le discours en tant qu'ensemble des choix et des traditions d'usage ; c'est donc selon cette classification que nous présentons cet article tout en commençant par les différents aspects de l'idiomaticité sur le plan de la langue.

3.1.1. Phonétique/Phonologie et idiomaticité

Une idiomaticité qui touche le plan phonétique est rarement soulignée ; pour ne pas dire absolument. Or, à titre descriptif des langues, il suffit de rappeler que les sociétés, à travers leurs langues, se servent différemment des sons verbaux et de leurs fonctions pour y identifier un écart idiomatique qui commence à partir des premières unités constructives de la langue, à savoir les sons et leurs fonctions dites phonèmes ; chaque langue a son propre système phonétique et par conséquent phonologique. En effet, certaines différences de réalisations articulatoires sonores présentent en français la même valeur fonctionnelle (le même phonème), alors que ces mêmes réalisations articulatoires correspondent en arabe à des valeurs fonctionnelles différentes. Si on reconnaît en français aux deux sons : *[R]* dit parisien et *[r]* dit roulé, la même fonction distinctive (le même phonème /*R*/) où le *[r]* roulé présente un écart inтраidiotique (interne) par rapport au son *[R]* parisien représentant la norme, ce n'est pas le cas en arabe où le son *[r]* roulé, par rapport à *[R]* parisien, a une fonction distinctive correspondant à un autre phonème différent et marque ainsi un écart d'ordre inter-idiotique entre le français et l'arabe. En contrepartie, les différences articulatoires entre les sons: *[p]* et *[b]*, ou celles entre *[f]* et *[v]*, sont fonctionnelles et par conséquent distinctives en français, ce qui ne l'est pas en fait en arabe où les sons *[p]* et *[v]* ne font pas partie du système phonétique et en conséquence phonologique arabes; en ce sens qu'on ne leur reconnaît pas de fonctions distinctives à part entière; si elles ont existé, la réalisation de *[p]* sera considérée comme réalisation déviante du même phonème /*b*/, alors que la réalisation de *[v]* aura été une réalisation déviante du même phonème /*f*/.

Il s'avère qu'un premier niveau d'idiomaticité entre le français et l'arabe commence à partir du plan phonético-phonologique où les sociétés se démarquent à travers les différentes modalités dont elles exploitent les sons verbaux dans leurs langues.

3.1.2. Lexique et idiomaticité

« [Le] lexique traduit différemment les conceptions des groupes sociaux. Chaque variante lexicale par rapport la variante-norme reflète un choix de pensée propre à son groupe social. » (Djediai, 2015 : 207). Dans le sens où « le lexique est beaucoup

plus idiomatique qu'on ne pense. » (Hausmann, 1997 : 281). Or, vu son caractère évident, la dimension idiomatique du lexique n'est perceptible que par une vision comparative entre les langues².

En effet, comparé à celui d'une autre langue, de par sa définition le lexique est inter-idiomatique ; tant qu'il s'agit d'un autre lien entre le signifié et un autre signifiant pour référer au même objet du monde. À ce niveau, l'inter-idiomatisme touche aussi bien le plan morphologique du signifiant que le plan sémantique du signifié. Il suffit que les signifiants, en tant que supports matériels de nature phonétique ou graphique, soient différents pour marquer une inter-idiomatisme d'ordre lexico-morphologique entre les deux langues. Si on appelle le même objet du monde avec deux séquences phonétiques (ou graphique) différentes, et en se référant à des règles et des procédés morphologiques différents, c'est que nous n'en avons pas les mêmes données sur le plan mémoriel. Si les Français construisent le signifiant *coq* par emprunt de l'une des propriétés naturelles (le son émis par cet animal) de l'objet à dénommer, ce n'est pas le cas en arabe où ce même objet est dénommé arbitrairement par une séquence phonétique différente qui n'a rien à voir avec cette propriété naturelle. De même, si le français construit le signifiant du mot *littérature* comme dérivé étymologique du mot *lettre* qui renvoie à l'idée de *l'alphabet* et de *l'écriture* (Le Littré, 2009), le signifiant de son équivalent sémantique arabe أدب / [Adabun] est construit sur la base du signifiant *adab* (Ibn Manzūr) dont l'équivalent lexico-sémantique français est *discipline*, ce qui réfère donc à l'idée de *la discipline* ou de *la bonne conduite*.

L'idiomatisme sur le plan morpho-lexical n'exclut qu'un minimum d'emprunts lexicaux entre les deux langues ou quelques mots étymologiquement communs, tels par exemple *coton* / قطن prononcé [qoton] ou *hammam* / حمام prononcé [hammām], où les deux sociétés s'accordent sur le même signifiant pour le même signifié et pour référer à la même classe d'objets du monde. Ce qui représente un cas d'entre-idiomatisme où, quoiqu'elles diffèrent, les sociétés peuvent converger par la convergence des signifiants de leurs langues.

Quant au signifié, en tant que sens lexical, l'inter-idiomatisme se manifeste à travers le degré de différence du contenu de pensée que pourraient déclencher l'unité lexicale en français et son équivalent en arabe. Nous distinguons à ce propos :

- Unité lexicale à dimension entre-idiomatique : cela concerne la majorité écrasante du lexique où chaque unité et son équivalent véhiculent le même contenu de pensée. Il s'agit d'un degré nul d'idiomatisme sémantique où les pensées sociales se correspondent.
- Unité lexicale à dimension inter-idiomatique totale : cela concerne les unités qui n'ont pas d'équivalents lexico-sémantiques dans l'autre langue ; du

² Voir sur la question Hausmann (1997).

fait que le sens (la notion) est construit dans une société sans qu'il soit construit dans l'autre, ou que le sens n'est qu'ultérieurement emprunté dans la société qui en manque. C'est le cas par exemple des mots dont l'origine se rapporte à la culture française : *baguette*³, *yaourt*, etc., ou des mots à étymologie gréco-latine : *stratégie*, *diglossie*, *curriculum*, *protocole*, etc.

Il s'avère que les sociétés forgent des lexiques selon leurs propres besoins notionnels communicatifs divers (expressif, dénominatif, etc.) qui peuvent se différencier les uns par rapport aux autres, ce qui crée ainsi des dimensions et des aspects divers d'idiomaticité lexicale.

3.1.3. L'idiomaticité grammaticale

Le plan lexico-grammatical est le lieu privilégié de l'idiomaticité dans ses formes les plus prototypiques. Nous présentons dans ce qui suit les différentes dimensions idiomatiques d'un certain nombre de faits grammaticaux pris comme exemples.

3.1.3.1. Le genre grammatical

L'écart idiomatique entre le français et l'arabe relatif au genre grammatical se manifeste sur trois plans. Le premier est celui des noms inanimés, dont les référents ne sont pas naturellement dotés du sexe indiquant leur genre. Ce type des noms est l'un des exemples prototypiques de la dimension inter-idiomatique entre le français et l'arabe. Car, synchroniquement parlant⁴, ce n'est que dans la représentation mentale collective de la société française qu'un mot comme *lune* soit féminin, ou qu'il soit masculin dans la représentation collective des arabophones. Rien dans le monde réel ne justifie le choix de l'un ou de l'autre genre. Ce type des noms représente deux dimensions idiomatiques entre le français et l'arabe :

- Cas de l'inter-idiomaticité : cela concerne une bonne part des mots qui ont des genres différents : soit masculin en français et féminin en arabe (*soleil*, *arbre*, etc.), ou le contraire (*chaise*, *porte*, etc.)
- Cas de l'entre-idiomaticité : où les deux langues s'accordent, au moins synchroniquement, sur le même genre pour le même référent : masculin dans les deux langues (*cahier*, *appareil*, *art*, etc.) ou féminin dans les deux langues (*table*, *feuille*, etc.).

Deuxièmement, l'écart idiomatique entre le français et l'arabe se manifeste à travers des noms qui, quoique animés, ont un genre fixe dans l'une des deux langues sans qu'il le soit dans l'autre. Un mot tel *personne* ayant comme équivalent arabe *شخص* / *[ʃaxs]*

³ Dans le sens de type de *pain*.

⁴ En fait, le genre est fixe dans le sens synchronique, étant donné que l'histoire des langues témoigne de nombreux cas où le genre a changé.

(IBN MANZŪR) est féminin dans la représentation des francophones. En contrepartie, il ne vient pas à l'esprit d'un arabophone de traiter le mot شخص / [ʃaxs] comme féminin, vu sa représentation mentale donnant à ce même mot le genre du masculin.

Un troisième exemple frappant et connu est celui des noms de métiers tels *médecin*, *ministre* ou *architecte*, dont l'absence des dérivés féminins à un certain moment de l'histoire du français⁵ est un phénomène spécifiquement français. L'arabe a sa procédure morphologique pour la dérivation du féminin de tout métier. Le féminin singulier⁶ se construit par l'ajout de la marque (ة) de féminin arabe dit (t) *de féminin singulier*, précédée par la voyelle (a), transcrite en graphèmes (at) et prononcé souvent[a] ouvrant la dernière syllabe de nom masculin, à l'instar de طبيب / *tabi:b* : (*médecin*) dont le dérivé féminin est طبيبة / *tabi:babat*: (prononcé: [tabi:ba]): (*femme médecin*), كاتب / *kātib*: (*écrivain*), dont le dérivé féminin est كاتبة / *kātibat*: (prononcé: [kātiba]) (*femme écrivain*), et ainsi de suite.

3.1.3.2. Le nombre

Le nombre, comme catégorie grammaticale, présente une dimension inter-idiomatique vue du côté du signifiant où les marques morphologiques (s, aux, z, etc.) ne sont pas bien entendu les mêmes, et du côté de son paradigme. Le français n'a que le singulier et le pluriel. L'arabe structure différemment le nombre dont le paradigme contient trois catégories : le singulier, le duel et le pluriel (plus de deux). Ainsi, pour exprimer l'idée du nombre, le francophone devait se représenter à l'avance deux sous-idées dont il va choisir : s'il s'agit d'un objet ou plus ? Par opposition, l'arabophone se présente trois sous-idées au choix : s'il s'agit d'un objet, de deux objets, ou plus de deux ?

Ces différences de manifestations linguistiques reviennent profondément à cet écart d'ordre inter-idiomatique, où c'est au niveau de la pensée que les langues diffèrent comme le montre cette différence de catégoriser l'idée du nombre.

Sans nier bien entendu que les langues convergent comme en témoigne en marge de ces cas l'existence des cas d'une entre-idiomaticité entre les deux langues pour des mots ayant un genre fixe tels *gens* / (*el-nās*) qui n'a dans les deux langues que le pluriel, et qui, au cas d'être contextualisé dans la phrase (soit un sujet, ou nom avec son adjectif) se traite comme pluriel en imposant à son verbe une réaction verbale de pluriel comme dans cet exemple coranique (Sourate de *Yunus*, verset 44) et sa traduction en français (Hamidallah, 1999):

⁵ Des dérivés féminins tels *écrivaine*, *docteure* ou *auteure* commencent récemment à s'imposer dans l'usage.

⁶ L'arabe distingue le féminin singulier du féminin pluriel dont les marques ne sont pas les mêmes.

ولكن الناس أنفسهم يظلمون / [wa lākin'annās anfushum yalimu:n]: mais ce **sont** les **gens** qui **font** du tort à eux-mêmes.

Comme prédicats du nom *gens*/ الناس [el-nās], le verbe français *faire* et son équivalent arabe يظلم / [yazlim] sont mis au pluriel comme le montrent les marques : *ont* pour *faire*, et ون / [u:n] pour يظلم / [yazlim].

La fixité du nombre peut marquer également un écart inter-idiomatique quand une langue fixe le pluriel ou le singulier, l'autre non, à l'instar du nom *vacance* qui est fixé au pluriel dans le français d'usage. Tandis que ce n'est pas le cas en arabe où l'équivalent عطلة / [ʕutla]: *vacance* s'emploie au singulier; d'où une interférence de type *pendant la *vacance* qui serait très probablement produite par un apprenant arabophone de français dont le choix du nombre singulier du nom *vacance*, vu par le locuteur français comme transgression idiomatique, est fait selon son idiome maternel ou plutôt selon sa pensée maternelle.

3.1.3.3. Le paradigme pronominal

Comparé l'un à l'autre, les paradigmes pronominaux des deux langues : le français et l'arabe, présentent un écart idiomatique étroit. Non pas seulement qu'ils diffèrent quant aux signifiants ou quant au nombre des pronoms ou au nombre des sous-paradigme que contient chacun eux, mais qu'ils diffèrent quant aux classes d'objets que catégorise chaque paradigme ou sous-paradigme. En effet, si, à titre d'exemple, le français catégorise les objets possédés en sous-classes remplaçables par un paradigme des pronoms dits possessifs (*le mien, le vôtre*, etc.), cette sous-classe n'existe pas en arabe où les objets possédés ne sont pronominalisés, ils sont repris comme le montre cet exemple :

La robe de Dominique est bleue alors que la mienne est bleu-ciel.

Son équivalent en arabe est :

فستان دومينك أزرق بينما فستاني أزرق سماوي / [Fustānu Dominique azraqun bajnama fustāni azraqun samāwi]

En effet, si en français le mot *robe* est pronominalisée dans la seconde proposition par le monème amalgamé *la mienne*, dans la phrase arabe, ce même nom : *Fustān* / (*robe*), est repris dans les deux propositions : *Fustānu Dominique azraqun* et *fustāni azraqun samāwi*.

Un autre exemple qui représente un écart inter-idiomatique d'ordre pronominal entre le français et l'arabe est le pronom défini *on*, que le français présente comme pronom à antécédent neutre et non défini. L'arabe, en ne s'en disposant pas en tant que signifiant pronominal à part, a recours à d'autres procédés grammaticaux tels la forme

passive ou la pronominalisation du verbe avec ce qui correspond en français au *il* impersonnel ou même à un *nous* impersonnel⁷.

Ainsi, si lors du choix des pronoms, le français réfléchit si le sujet actant du verbe est défini ou indéfini (neutre), l'arabophone ne se présente pas cette opposition sémantique, il se présente plutôt comme équivalent à cette opposition d'autres procédés : si l'action est passive ou active, si le sujet actant est une personne déterminée ou indéterminée (dans le sens de *Tout-le-Monde*), et bien d'autres choix lexicogrammaticaux.

À la lumière de ces exemples, et sans présenter un exposé statistique de tels faits, il s'avère que ces spécificités du paradigme pronominal propre à chaque langue ne sont pas de simples manifestations linguistiques matérielles ; elles sont l'indice de l'écart inter-idiomatique témoignant des catégorisations particulières à travers lesquelles chaque société classe et catégorise au niveau de la pensée collective les objets du monde.

3.1.3.4. Le paradigme déterminatif

L'inventaire des déterminants, en tant qu'outils actualisateurs des noms ou des groupes nominaux, ainsi que les procédés de détermination nominaux, présentent de leur côté un écart inter-idiomatique majeur dont les exemples, sur le plan des signifiants, sur celui de signifié, et sur le plan du fonctionnement grammatical de ces signes, sont loin d'être recensés dans ce papier. De ce fait, sans trop détailler sur l'aspect contrastif, nous donnons l'exemple de l'article partitif (*du, de la, de l'*) comme l'un des indices d'une pensée particulière au français. Cette combinaison de l'article *le* et la préposition *de* correspond, selon les explications grammaticales (voir par exemple: Grevisse et Grosse 2007 : 745), à un choix sémantique particulier, à savoir la quantité d'une partie d'un tout ; en ce sens que si on dit *j'ai de la chance*, et non *j'ai la chance*, c'est que *je n'ai qu'une partie de la chance* et non *toute la chance*. Il en est de même dans des expressions comme *je fais du sport* ou *elle prépare du gâteau*. Ainsi, l'article partitif constitue avec l'article défini et l'article indéfini un sous-paradigme dans la classe de l'article à rôle déterminatif. Alors, avant de déterminer le nom, le locuteur français devrait se présenter l'idée de choisir entre trois choix sémantiques (idées), ou plutôt trois oppositions sémantiques : défini/indéfini/partitif :

- L'idée du sens défini du nom, comme : dans *je bois l'eau* ;
- L'idée du sens indéfini, comme dans : *j'ai bu une eau* ;
- L'idée du sens partitif, comme dans : *j'ai bu de l'eau* ;

Ce qui ne l'est pas dans la pensée de l'arabophone où il ne lui arrive pas à penser hors du cadre de l'opposition sémantique défini/indéfini, étant donné que sa langue ne

⁷ Dans le sens de *tout le monde* ou *les gens*.

met pas, pour l'actualisation des noms, l'opposition sémantique partie/tout comme l'un des choix. Dans ce sens, la langue en tant que système (ensembles des paradigmes) détermine, structure et trace le cadre idiomatique social.

3.2. L'idiomaticité sur le plan combinatoire

Si la dimension idiomatique, en tant que traits distinctifs de la pensée sociale, se manifeste, comme nous l'avons soutenu plus haut, sur le niveau micro de la langue en tant que système, cette dimension apparaît bel et bien sur le plan plus ou moins macro de la langue dit combinatoire⁸ à travers le figement des séquences discursives ayant donné naissance à trois phénomènes langagiers de combinaisons morphématiques dont l'idiomaticité n'est plus à discuter chez les théoriciens: la locutionnalité, les collocations et les colligations.

3.2.1. La locutionnalité

Sans entrer dans des détails théoriques quant à sa définition et aux limites conceptuelles de ce terme dont le trait qui nous intéresse dans ce travail est sa dimension idiomatique, nous prenons la locution à travers des critères unanimes entre les linguistes : son caractère polylexical et son figement linguistique (entre autres : Dubois-Charler 2005 : 55). Nous en entendons ni plus ni moins de cette combinaison des unités lexicales ou grammaticales (morphèmes, mots), morphologiquement autonomes et syntaxiquement solidaires qui marquent un degré élevé de figement linguistique et jouent ainsi le rôle du mot unique (Gross, 1996 : 23). Nous l'illustrons avec des exemples prototypiques dont des verbes composés tels *avoir faim* ou *rendre justice*, noms composés tels *cessez-le-feu* ou *table ronde*, adjectifs composés tels *sourd-muet*, *bon public*, etc.

Le français a son propre trésor locutionnel qui le distingue de l'arabe. La pensée sociale génère selon ses besoins expressifs, référentiels, communicatifs et même pragmatiques, et dans le cadre des données de sa langue, des formes locutionnelles qui témoignent de sa spécificité de structurer, de catégoriser et de faire référence au monde.

Or, ce maniement habituel de langue dans la pensée du français natif ne l'est certainement pas pour un arabophone chez qui cela suscite une certaine bizarrerie. En effet, dans la pensée d'un arabophone, des locutions de type *avoir besoin* sont doublement étranges ou plutôt idiomatiques. D'une part, sur le plan du signifiant, les signifiés de ces signifiants polylexicaux à statut de locution sont inclus dans sa langue maternelle dans des signifiants monolexicaux à statut de mot : *avoir besoin* est احتاج / [iħtāja], *avoir faim* est جاع / [jāʕa], etc. D'autre part, dans la pensée d'un arabophone, les mots *besoin*, *faim* ou *soif* sont étrangement compatibles avec *avoir*, étant donné que ces

⁸ Niveau des unités intermédiaires entre la langue, dans le sens saussurien : en tant que système symbolique social abstrait, et le discours en tant que mise en pratique sociale de la langue.

mots renvoient non à des objets qu'on peut avoir, comme le laisse entendre le sens littéral de ce verbe, mais à des états de sentiment auxquels on peut être ou qu'on peut sentir, et ce, comme en témoignent les anomalies qui apparaissent dans les productions des apprenants arabophones du français où des erreurs de type: **je suis faim* ou **je suis besoin*, sont très possiblement marquées notamment au début de parcours d'apprentissage (Djedai, 2018: 191-212).

D'un trésor locutionnel riche se révèle toute une dimension inter-idiomatique d'un héritage de pensée spécifiquement française qui métaphorise les notions et les idées selon sa propre représentation où *manger légèrement et rapidement* est métaphorisée en *casser la croûte*, *générer* ou *enfanter* sont métaphorisées en *donner naissance*, *s'enfuir* est imagée en *prendre la clef des champs*, et ainsi de suite.

Or, des faits locutionnels à dimension entre-idiomatique sont aussi et possiblement marqués. Ce qui témoigne que les représentations et les modes de pensée sociales pourraient se rencontrer en métaphorisant pareillement les notions. En effet, on métaphorise en français l'action de demander une fille (femme) pour mariage sous forme locutionnelle *demandeur la main de*. C'est exactement et avec le verbe طلب / [talaba] qui est un équivalent sémantique littéral de *demandeur*, et/ [jad], qui est équivalent sémantique littéral de *la main*, qu'on a construit la locution arabe طلب يد / [talaba jad] pour exprimer la même action de demander une fille pour mariage.

Dans cette perspective, l'analyse contrastive du fonctionnement lexico-sémantique du trésor locutionnel de l'une ou de l'autre langue renferme des spécificités de pensée sociale propre à chaque société et révèle de différents modes de pensée et des visions du monde.

3.2.2. Les collocations

Nous prenons le terme collocation pour désigner des combinaisons lexicales de type *toucher un salaire*, *majorité écrasante*, *rompre le silence*, *pays natal*, *grièvement blessé*, auxquelles s'applique la définition de Bejoint et Thoiron:

[l]es collocations sont des associations privilégiées de quelques mots (ou termes) reliés par une structure syntaxique et dont les affinités syntagmatiques se concrétisent par une certaine récurrence en discours. Cette affinité est imprévisible à l'encodage pour un locuteur qui s'en tiendrait à l'utilisation des règles syntaxiques et sémantiques courantes. (1992 : 517).

Ces combinaisons, reconnues comme cas intermédiaire entre la combinaison libre et la locution, marquent un certain degré de fréquence régulière en tant que privilège de l'usage, ce qui les rend habituelles pour le natif qui n'y trouverait aucune spécificité par rapport à la combinaison libre comme *regarder un film*. Il n'y voit aucune charge idiomatique quelconque. Or, pour un non natif du français, qui ne dispose que du sens lexical de *toucher* et de celui de *salaire* et des règles de la norme en tant que système et

non en tant que discours, rien dans le potentiel lexico-sémantique de l'unité *toucher* la rend sémantiquement compatible avec le sens de *salaire*. Ainsi, sur la base de l'idiomaticité arabe où le mot *salaire* /أجر/ [aʒʁan] se construit avec le verbe *recevoir* /قبض/ [qabaḏa], il serait plus approprié pour un arabophone de construire *recevoir un salaire* / ou *avoir un salaire* plutôt que *toucher un salaire*, étant donné que les sens de ces verbes sont beaucoup plus qualifiés à être convoqués par le sens de *salaire* pour en compléter l'insatisfaction sémantique. La combinaison *toucher un salaire* n'est justifiée que par l'emploi métaphorique. Et c'est seulement dans les choix des préférences métaphoriques de l'usage du français et dans la représentation des Français que *le salaire est touché* (d'où la collocation *toucher un salaire*), que *les enfants sont de lits différents* (d'où la collocation *enfants de lits différents*), que *le temps est libre* (d'où la collocation *temps libre*), et ainsi de suite.

C'est exactement cette dimension inter-idiomatique, en tant que choix d'usage linguistique stimulé par des choix de pensée sociale, qui conduit un apprenant arabophone à encoder des collocations interférées selon le choix de pensée de sa langue maternelle où **le salaire s'obtient* plutôt qu'*il se touche*, où *le temps* est qualifié de *vide* plutôt que de *libre*, et ainsi de suite. D'où l'apparition d'anomalies idiomatiques collocationnelles de type **avoir un salaire* au lieu de *toucher un salaire*, **couper le silence* au lieu de *rompre le silence*. Les plus simples et courantes collocations aux yeux du natif marquent un écart inter-idiomatique d'envergure aux yeux de l'étranger, alors que « ...les choses les plus banales de la vie de tous les jours sont les plus idiomatisées. » (Hausmann, 1997 : 284).

C'est bien entendu sans passer sous silence des cas où les langues s'accordent par le biais de leurs pensées dont la manifestation linguistique sous forme des collocations des mots est parfois constatée. Une collocation telle *éteindre la lumière* a comme équivalent sémantique arabe أطفأ الإنارة / [atfa'a al'ināra] où le verbe أطفأ / [atfa'a] et le nom إنارة / ināra sont respectivement des équivalents sémantiques complets du verbe français *éteindre* et du nom *lumière*.

Une telle dimension entre-idiomatique des faits collocationnels va dans le sens que les sociétés pourraient penser identiquement lors de la qualification des objets (*majorité écrasante, café noir*, etc.), lors de la dénomination des actes (*éteindre la lumière, jouer un rôle*, etc.), lors de l'intensification des actes (*refuser catégoriquement, changer radicalement*, etc.), etc.

3.2.3. Les colligations

Nous employons le terme colligation, revenant à Firth, pour entendre ce que certains qualifient, à l'instar de Benson, de collocation grammaticale, à savoir toute construction lexico-grammaticale marquée par sa fréquence résultant de la compatibilité sémantico-grammaticale entre une base lexicale (nom adjectif, verbe, adverbe) et un outil

grammatical souvent une préposition (Benson cité in Dubreil, 2008 :15). Ainsi les cas de *protéger contre*, *fier de* constituent des colligations.

Nous empruntons d'une étude faite sur ce sujet l'exemple de *parler de* (Djediai, 2018). C'est une colligation dont la base est le verbe *parler*, qui est, par son potentiel sémantico-grammatical, un verbe transitif indirect qui demande l'intervention de la préposition *de* pour introduire son complément dans des expressions formulées selon le modèle générique de *parler de quelque chose*. C'est ainsi que le verbe *parler* avec la préposition *de* ont dans le discours une fréquence élevée et forment dans ce sens une colligation.

Or, l'étude citée ci-dessus a montré que :

*[s]i donc l'apprenant arabophone produit des combinaisons de type '*parler sur', c'est que le verbe arabe 'takallama', pris comme équivalent lexical français de 'parler', introduit indirectement son complément à travers la préposition 'an, dont l'équivalent français est 'sur'. Ainsi, en ignorant la grammaire arbitraire du verbe 'parler', qui échappe du contenu lexico-sémantique de ce verbe, l'apprenant arabophone choisirait la grammaire de ce verbe conformément au choix arbitraire de sa langue maternelle où le verbe 'parler' fait appel à la préposition 'sur', pris ici comme équivalent grammatical de 'an', et combine en conséquence de façon littérale la combinaison 'parler sur'; laquelle crée un écart d'ordre [...] lexico-grammatical. (Djediai, 2018 : 473).*

Il s'avère qu'il n'est pas évident pour un arabophone, dont la pensée est structurée dans le cadre formel de sa langue maternelle, qu'*on répond à quelque chose* (question, besoin, etc.), au lieu qu'**on répond sur quelque chose*, qu'*on parle de quelque chose* au lieu qu'**on parle sur quelque chose*, étant donné que dans la pensée grammaticale arabe le verbe *تكلم / [takallama]* comme équivalent lexico-sémantique littéral de *parler* demande la préposition *عن / [ʔan]* ayant comme équivalent grammatical français *sur* et non *de*. La même explication justifie les autres exemples où dans la pensée arabe : *on répond sur quelque chose* et non *à quelque chose*, qu'*on décide pour faire quelque chose* et non *de faire quelque chose*.

Si cette approche contrastive de tels faits langagiers nous amène à une certaine conclusion, ce sera que cette forme particulière de combinaisons lexico-grammaticales caractérisant chaque langue constitue des lieux privilégiés d'une inter-idiomaticité qui témoigne bel et bien que les sociétés, par le biais de leurs systèmes grammaticaux, pensent différemment.

3.3. L'idiomaticité sur le plan discursif

Le discours, en tant que résultat de l'acte combinatoire des unités abstraites de la langue au sein de son usage social, génère une bonne part du trésor idiomatique. En fait, qu'est-ce que l'idiomaticité, dans son sens premier restreint et prototypique, si ce n'est que la propriété de certaines séquences du choix discursif !

Ces séquences sont souvent illustrées soit par des exemples proverbiaux (*tel père, tel fils*), des sagesses (*Mieux vaut être seul que mal accompagné*), des dictons (*Nul n'est censé ignorer la loi*), des sentences (*N'accuse pas le puits d'être profond, si tu prends une corde trop courte*), que certains chercheurs regroupent sous le terme parémie (entre autres Muñoz, 1992: 334), soit par des énoncés de type *à vos souhaits, je vous en prie*, qui diffèrent des parémies et qualifiés par les théoriciens des énoncés usuels ou énoncés liés (entre autres Fonagy, 1997).

3.3.1. Les parémies

L'idiomaticité est un trait définitoire du « ...terme de parémie [qui] sert à dénommer généralement des énoncés figés tels que "proverbe," dicton " maxime, aphorisme, dialogisme, sentences, etc. liés par certains traits communs... » (Rey, 2002 : 75).

Dans cette définition synthétique :

[L]e terme parémie englobe donc toute combinaison figée ayant syntaxiquement le statut de phrase, et discursivement le statut de l'énoncé ; ce qui lui permet de fonctionner comme unité close. Sémantiquement, elle est chargée d'un contenu sémio-idiomatique à finalité didactique, morale ou même législative. Pragmatiquement, elle a souvent une visée argumentative ou dénomminative. » (Djediai, 2018 : 173).

Ainsi, dans l'héritage parémique de chaque langue est gravé tout un patrimoine ou plutôt toute une longue histoire d'une pensée collective qui marque une dimension inter-idiomatique d'importance de cette langue par rapport aux autres.

En effet, ce n'est que dans la représentation des Français qu'on peut *faire d'une pierre deux coups*. Dans la représentation de l'arabophone, on peut *chasser deux oiseaux d'une seule pierre*, selon la traduction littérale de l'expression اصطاد عصفورين بحجر / [istāda ʔusfurajn biħazarin]. Si dans la représentation des Français *la vérité sort de la bouche des enfants*, dans la représentation de l'arabe *on prend la vérité de la bouche des fous* selon la traduction littérale de خذ الحكمة من أفواه المجانين / [xud elħikmata min afwahi'lmažāni:n]. Si *tous les chemins mènent à Rome* ou à *Paris* dans la pensée du Français, *Tous les chemins mènent au Mec* dans la pensée d'un arabophone selon la traduction littérale de كل الطرق تؤدي إلى مكة / [kullu at'turuqi tu'addi ila makka]. Si dans la pensée arabe *Pour la Kaaba, un Dieu qui la protège* : traduction littérale du proverbe للكعبة رب يحميها / [li'lkaʔbati rabbun jaħmi:ha], dans la pensée du français *Chacun pour soi et Dieu pour tous*. Si on exprime l'idée de ressemblance entre fils et père selon l'expression française *Tel père, tel fils* à sens propre, on l'exprime en arabe selon l'expression métaphorique هذا الشبل من ذاك الأسد / [hāḏā'ffiblu min ḏāka'l'asad] ayant comme traduction littérale française *Ce lionceau-là est de ce lion-ci* où le sens de *père* et *fils* est métaphorisé en *lionceau* et *lion*. Si les Français disent *l'herbe est plus verte ailleurs*, dans le sens qu'on a toujours l'impression que les autres et ailleurs sont mieux contrairement à ici et les nôtres, cette même notion (idée) est métaphorisée dans

l'expression arabe مغنية الحي لا تطرب / [muRnnijatu'lhaj la tutribu] ayant comme traduction littérale *La chanteuse du quartier ne réjouit pas*⁹.

Le figement de telles séquences du discours sous formes des parémies ouvre un champ riche de l'héritage inter-idiomatique à travers lequel les sociétés se démarquent par la valorisation et la commémoration d'une partie de leur pensée et leurs visions du monde entre les plies des signes linguistiques, dans la mesure où chaque parémie inclut les prémisses d'un contexte socio-historique ou plutôt d'une occasion pragma-linguistique qui l'a fait naître, et traduit ainsi une certaine vision du monde d'ordre collectif.

Si les Français disent *l'habit ne fait pas le moine*, ce n'est qu'une réponse à un stimulus revenant à une réalité socio-historique des Français où le moine est connu par l'habit particulier, cette expression vient comme réaction linguistique au fait de juger le moine à travers l'habit, et par extension de ce sens littéral, l'expression tend à tout jugement des fonds selon les apparences, ce qui devient un sens figuré, d'où son réemploi par l'usage collectif avec ce sens figuré où *le moine* connote *le fond* et *l'habit* connote *la forme* ou *l'apparence*; c'est ainsi que cette expression a revêtu le sens global de *ne jugez pas le fond à travers l'apparence*.

En outre, les parémies marquent également une dimension entre-idiomatique et traduisent en conséquence une part de convergence entre les sociétés qui pourraient s'accorder quant à leurs modes de pensée, et ce, comme en témoignent une bonne part de leurs patrimoines parémiques qui expriment des sagesses ou des vérités générales dont le contenu sémantique, du point de véridictionnel, est transposable littéralement d'une langue à l'autre. En effet, Si dans la représentation des Français que *les apparences sont trompeuses*, que *tout ce qui brilles n'est pas d'or*, que *la fin justifie les moyens*, que *le temps, c'est de l'argent*, il en est de même chez les arabophones où les mêmes contenus de pensée exprimés par ces dernières expressions sont construits à partir des équivalents lexico-sémantiques arabes littéraux, respectivement :

المظاهر خداعة / [almaḏāhir xaddāʔa], ليس كل ما يلمع ذهباً / [lajsa kullu ma jalmaʔu ḏahaban], الغاية تبرر الوسيلة / [alRaja tubarriru'lwasilata], الوقت من ذهب / [alwqtu min ḏahabin], etc.

3.3.2. Les énoncés usuels

Certaines situations pragmatiques ou contextuelles récurrentes fonctionnent comme des stimuli dont les réponses sont des actes langagiers restreints que les sociétés formulent différemment et selon une certaine particularité de pensée et de

⁹ Le verbe arabe أطرب / [atraba] est fortement idiomatique et n'a pas d'équivalent lexico-sémantique complet, il désigne l'action de jouissance (spirituelle et corporelle) et l'effet de joie que fait exclusivement le chanteur en chantant sur son auditoire. Le verbe français *réjouir* n'est qu'un équivalent lexico-sémantique partiel; du moment que la réjouissance n'est pas exclusivement par le chant.

représentations qui traduit une forte dimension idiomatique. Il ne vient pas à l'esprit d'un arabophone sans connaissance préalable qu'en français, dans une situation où quelqu'un éternue, on lui dit : *à tes souhaits* ! Il ne vient pas en contrepartie à l'esprit d'un français que dans la même situation pragmatique d'éternuement les Arabes disent ! يرحمك الله / [jarḥamuka'allah!]: (*que Dieu t'accorde sa miséricorde* !). De même, il ne vient pas à l'esprit d'un apprenant arabophone de français au début de son parcours que, pour demander la reprise d'une phrase mal entendue, on dit : *pardon* ! plutôt que *quoi* ?/[ماذا māḏa ?] conformément au choix idiomatique de sa pensée maternelle. L'imprédictibilité de l'acte langagier élu par l'usage social dans telle ou telle situation pragmatique touche toute une liste large des expressions de type : *À vos souhaits* ! *Je vous en prie*, *Qu'avez-vous ? Cordialement* ! *Pardon* ! inscrites à des situations pragmatolinguistiques spécifiques.

Cette imprédictibilité revient au fait que de telles expressions regroupées sous le terme *énoncé lié* ou *usuel* présentent un choix discursif social arbitraire particulier dont le potentiel lexico-sémantique et grammatical de la langue en tant que système n'indique rien et qu'il ne peut pas justifier. Rien par exemple dans le contenu lexico-sémantique global de *pardon* ! qualifie ce même énoncé à être choisi au détriment de par exemple : *désolé de mal écouter* ! *répétez-moi* ! *qu'est-ce que vous avez dit ? quoi ?* etc. Comme le déclare Fonagy:

Chaque situation récurrente déclenche un nombre très limité d'énoncés mémorisés [...], bien inférieurs à celui des énoncés grammaticaux qui auraient pu faire l'affaire, mais qui ne sont pas validés par la composante pragmatique (1997 : 133).

C'est exactement cette validation d'un tel ou tel énoncé au détriment d'autres qui donne à l'énoncé validé, et par conséquent lié, une certaine dimension idiomatique. Ainsi, les énoncés liés traduisent un étroit écart idiomatique entre les sociétés dont chacune s'exprime selon sa culture, sa représentation, et sa vision du monde. Si les Français optent pour l'énoncé *à tes souhaits* ! c'est que cette expression revient à son origine mythique dans la croyance juive et chrétienne (Dictionnaire de L'internaute) selon laquelle l'éternuement est la première réaction du père Adam après sa création, et par la suite, c'est devenu la réaction de tout nouveau-né, comme une nouvelle création d'un être humain à qui on lui souhaite la réalisation de ses vœux à travers cette expression. Les Arabes ont opté pour l'expression ! يرحمك الله / [jarḥamuka'allah!]: *que Dieu t'accorde sa miséricorde* ! comme devoir religieux conformément à un hadith (discours de recommandation) disant que: « *Quand Dieu a créé Adam et lui a soufflé l'âme, Adam a éternué puis a dit: Dieu merci! Le Dieu lui a dit : que je t'accorde ma*

miséricorde !...» (Et'tirmidi, 2003 : 776, notre traduction)¹⁰. D'où le devoir de dire *que Dieu t'accorde sa miséricorde*, après tout acte d'éternuement.

Ces énoncés usuels que le natif emploie spontanément à large usage, et à propos desquels, selon ce dernier, la notion d'idiomaticité ne serait langagièrement même pas imprévisible ni linguistiquement pertinent, témoignent d'une forte inter-idiomaticité caractérisant le discours dont la prise en compte du caractère idiomatique permet d'ouvrir des pistes pour comprendre le fonctionnement et les choix spécifiques des pensées des sociétés à travers les spécificités de leurs choix discursifs.

4. Perspectives

À la différence de l'habitude de clôturer notre article par une conclusion, la notion de l'idiomaticité nous conduit plutôt à ouvrir le discours linguistique sur des perspectives que pourrait offrir ce concept dont l'ampleur sémantico-notionnelle est certes loin d'être limitée, comme nous l'avons soutenu dans cet article, aux expressions imagées ou figées, à des séquences irrégulières ou aux emplois du gallicisme ou d'anglicisme, dont ils ne sont que les aspects prototypiques. L'ampleur de la notion de l'idiomaticité n'est certes pas circonscrite aux aspects pris dans de telles pages comme exemples à l'instar du genre grammatical, de la locutionnalité ou de diverses formes parémiques.

Derrière cette particularité de la forme linguistique d'ordre social ou communautaire traitée en termes d'idiomaticité se cache toute une charge de pensée sociale distinctive qui interpelle une approche que nous qualifions d'idiomatique: approche dont l'opérationnalité sur le plan cognitif et linguistique consiste à découvrir et rendre compte des représentations, des visions du monde, de différents modes de pensée et modalités sociales de structurer et de catégoriser les objets, de les exprimer et d'y référer. Cette approche permet par conséquent de mieux appréhender les faits des différences linguistiques entre les sociétés et de mieux réfléchir ainsi aux problématiques qui s'y rapportent, et en conséquence d'ouvrir des perspectives aux domaines pratiques des sciences du langage telles la didactique des langues étrangères et la traduction où la dimension contrastive entre les langues s'impose.

Bibliographie

Bejoin, H., Thoiron, P. 1992. « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité. » *Terminologie et traduction*. 2 (3) : p. 513-522.

¹⁰ Texte original du hadith: « لما خلق الله ادم ونفخ فيه الروح عطس، فقال: الحمد لله فحمد الله بإذنه، فقال له ربه: رحمك الله يا ادم. »

- De Saussure, F. 2005 [1916]. *Cours de linguistique générale*. 14^e éd. Genève : Arbre d'Or.
- Djediai, A. 2015. « De la compétence (inter) idiomatique à travers 'Le rocher de Tanios' d'A. Maalouf ». *Multilinguales*, n° 6 : p. 201-215. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/multilinguales/1003> [consulté le 17 février 2019].
- Djediai, A. 2018. *Le Figement Linguistique dans les productions écrites des apprenants : étude de corpus des apprenants arabophones algériens*. EUE.
- Djediai, A. 2019. « La compétence lexico-grammaticale du genre chez les apprenants de français langue étrangère : problématique de compétence idiomatique ». *Synergie Algérie*, n° 27, p. 33-54. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Algerie27/Djediai.pdf> [consulté le 3 mai 2020].
- Dubois-Charler, F. 2005. « À propos de certaines locutions en français ». *LINX*, n° 53, p. 55-70.
- Dubois, J. et al. 1989. *Dictionnaire linguistique*, Paris : Larousse.
- Dubreil, E. 2008. « Collocations : Définitions et problématiques ». *Texte*, n° 3. [En ligne] : http://www.revue-texto.net/docannexe/file/126/dubreil_collocations.pdf [consulté le 15 octobre 2022].
- Et'tirmizi, A. A. M. 2003. سنن الترمذي / [sunan et'tirmi ði]: (Les sunnas d'Et'tirmidi). Beirut : Dar Al Kotob Al'Ilmiyah.
- Fonagy, I. 1997. Figement et changement sémantique. In : Michel Martins-Baltar, dir. *La locution entre langue et usage*. Paris : ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, p. 131-164.
- Grevisse, M., Grosse, A. 2007. *Le bon usage*. 14^e édition, Paris : Duculot.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrus.
- Hachette. 2009. *Dictionnaire Hachette*, Edition 2010. Paris : Hachette.
- Hamidallah, M. (Trad.). 1999. *Le noble coran et la traduction en langue française de ses sens*. Mushaf Al- madinah An-nabawayyah. Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble coran, Arabie Saoudite.
- Hausmann, F. J. 1997. Tout est idiomatique dans les langues. In : Michel Martins-Baltar, dir. *La locution entre langue et usage*, Paris : ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, p. 277-290.
- Ibn Manzūr. معجم لسان العرب / [Maʔzam lisān alʔarab]: (Lexique de la langue arabe). [En ligne] : <http://wiki.dorar-aliraq.net/lisan-alarab/?s=%D8%A3%D8%AF%D8%A8> [consulté le 12 mai 2020].
- L'internaute. *Dictionnaire de français*, [En ligne] : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/figement/> [consulté 23 février /2020].
- Littre, E. 2009 [1863] *Dictionnaire Le Littré*. Logiciel en ligne. Québec. Téléchargé le 05 juin 2014.
- Mathieu-Colas, M. 2008. Ruptures paradigmatiques et idiomatité. In : P. Blumenthal et S. Mejri, dir. *Les séquences figées : entre langue et discours*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag, p. 99-116. [En ligne] :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00410891/document> [consulté le 06 juin 2021].

Mejri, S. 2010. Traduction et fixité idiomatique. *Meta*. 55 (1), p. 31-41. [En ligne] : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n1-meta3696/039600ar.pdf> [consulté le 20 mars 2021].

Neveu, F. 2016. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Rey, I. G. 2002. *La phraséologie de français*. Toulouse : PUM.



© *Synergies Algérie*, n° 31, Année 2023.

Revue du GERFLINT (Évreux - France)

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42690100x>

Bibliothèque nationale de France

Première édition de l'article - décembre 2023 -

Éléments sous droits d'auteur –

Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-algerie>

Contact : synergies.algerie.gerflint@gmail.com

